

AUDIT D'IMPACT CARBONE TRANSPORTS & LOGISTIQUE

Foire Aux Questions (FAQ)

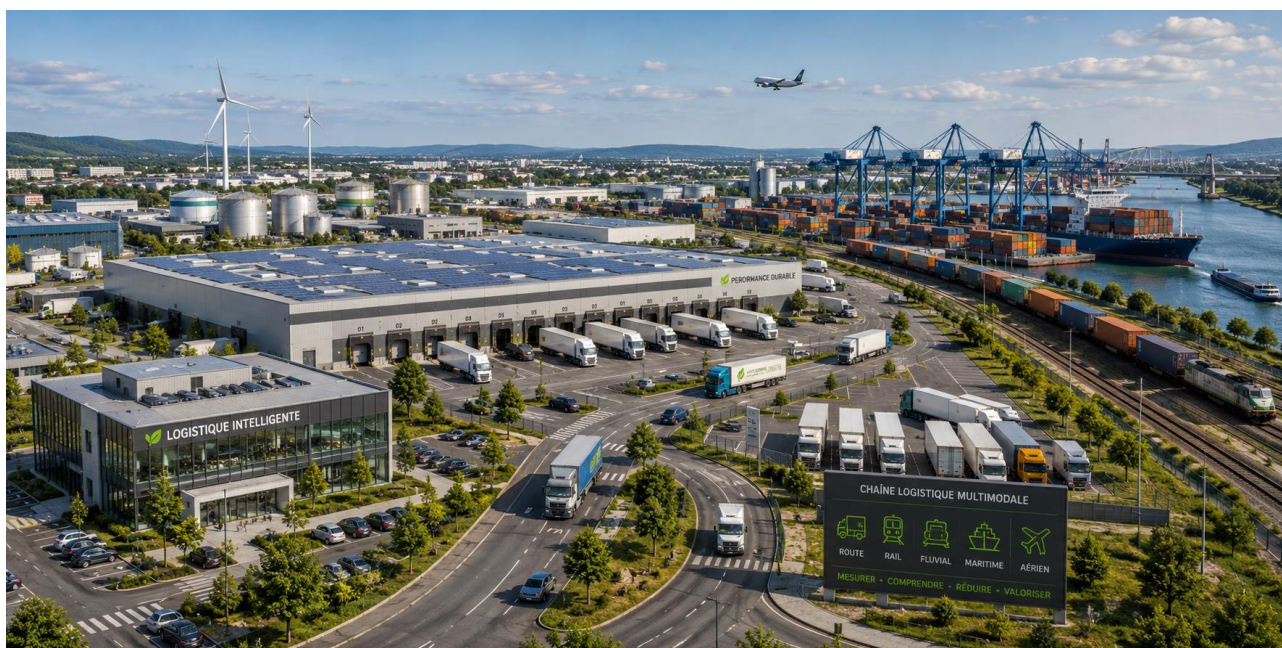
LES RÉPONSES AUX QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ

Vous envisagez de réaliser un Audit d'Impact Carbone pour votre entreprise de transport ou votre plateforme logistique ?

Cette foire aux questions répond aux principales interrogations des dirigeants, responsables transport, responsables logistiques et responsables RSE.

Vous y découvrirez le déroulement d'un audit, les informations nécessaires à sa réalisation, les résultats obtenus ainsi que les bénéfices concrets qu'il peut apporter à votre organisation.

L'objectif de **CARBODROPING** est de fournir aux entreprises des informations fiables, objectives et directement exploitables afin de construire une stratégie de décarbonation réaliste, progressive et adaptée à leurs contraintes opérationnelles.



L'AUDIT

Qu'est-ce qu'un Audit d'Impact Carbone ?

Il s'agit d'une analyse complète des émissions de gaz à effet de serre générées par une activité de transport ou de logistique.

L'audit identifie les principales sources d'émission, mesure leur importance relative et met en évidence les leviers permettant de réduire progressivement l'empreinte carbone de l'organisation.

Il constitue un véritable outil d'aide à la décision destiné aux dirigeants.

À quoi sert-il ?

L'audit permet de disposer d'une vision objective de la situation de l'entreprise. Il facilite l'identification des priorités d'action, l'amélioration des performances énergétiques, l'optimisation des flux logistiques et la préparation des futures évolutions réglementaires.

En quoi est-il différent d'un simple bilan carbone ?

Un bilan carbone mesure les émissions. L'Audit d'Impact Carbone va plus loin. Il analyse également l'organisation des activités, les flux logistiques, les équipements, les bâtiments, les consommations énergétiques et les possibilités d'amélioration.

Il débouche sur une feuille de route opérationnelle.

Quels sont les objectifs de l'audit ?

- mesurer les émissions de gaz à effet de serre ;
- identifier les principales sources d'impact ;
- hiérarchiser les priorités d'action ;
- définir une trajectoire de réduction progressive ;
- accompagner les décisions stratégiques.

Quels types d'activités peuvent être audités ?

L'audit s'adresse notamment :

- | | |
|------------------------------|-----------------------------------|
| • au transport routier ; | • aux plateformes multimodales ; |
| • au transport ferroviaire ; | • aux centres logistiques ; |
| • au transport fluvial ; | • aux entrepôts ; |
| • au transport maritime ; | • aux entreprises de messagerie ; |
| • au transport aérien ; | • aux activités de distribution. |

Peut-on auditer un seul site ?

Oui.

L'audit peut porter sur une plateforme unique, un entrepôt, une agence, une flotte spécifique ou l'ensemble des activités d'une entreprise.

Le périmètre est défini avec le client avant le démarrage de la mission.

LE DÉROULEMENT

Comment se déroule un audit ?

La mission débute par la définition du périmètre étudié. Les données nécessaires sont ensuite collectées puis analysées.

Les émissions sont calculées, les indicateurs établis et les principales pistes d'amélioration identifiées. L'ensemble des résultats est présenté dans un rapport détaillé accompagné de recommandations.

Combien de temps dure un audit ?

La durée dépend de la taille de l'entreprise et du périmètre retenu. Quelques semaines suffisent généralement pour une entreprise de taille moyenne.

Les organisations plus importantes nécessitent une analyse plus approfondie.

Quelles informations sont nécessaires ?

Selon les activités, l'audit peut utiliser :

- consommations de carburant ;
- consommations d'énergie ;
- kilométrages ;
- tonnages transportés ;
- taux de chargement ;
- trajets réalisés ;
- données des bâtiments ;
- équipements de manutention ;
- organisation des flux.

Seules les informations réellement utiles sont demandées.

Qui participe à l'audit ?

Les échanges concernent généralement :

- la direction ;
- les responsables transport ;
- les responsables logistiques ;
- les responsables maintenance ;
- les responsables RSE ;
- les responsables énergie.

Les informations restent-elles confidentielles ?

Oui.

Les données recueillies sont utilisées exclusivement dans le cadre de la mission d'audit. Elles ne sont ni diffusées ni communiquées à des tiers sans l'accord du client.

L'activité est-elle perturbée ?

Non.

L'audit est organisé afin de limiter au maximum son impact sur le fonctionnement quotidien de l'entreprise.

LES RÉSULTATS

Que contient le rapport final ?

Le rapport présente notamment :

- le périmètre étudié ;
- les données analysées ;
- les émissions calculées ;
- les principaux indicateurs ;
- les graphiques de synthèse ;
- les postes les plus émetteurs ;
- les recommandations ;
- la trajectoire de réduction proposée.

Comment les émissions sont-elles calculées ?

Les calculs reposent sur les données fournies par l'entreprise ainsi que sur des méthodes reconnues permettant d'estimer les émissions de gaz à effet de serre de manière cohérente et reproductible.

Les résultats sont-ils comparables dans le temps ?

Oui.

Les mêmes indicateurs peuvent être suivis d'un audit à l'autre afin de mesurer les progrès réalisés et d'évaluer l'efficacité des actions engagées.

L'audit permet-il d'identifier des économies ?

Très souvent.

La réduction des émissions est fréquemment associée à une diminution des consommations d'énergie, à une meilleure organisation des flux et à une utilisation plus efficace des moyens disponibles.

Recevons-nous un plan d'action ?

Oui.

Les recommandations sont hiérarchisées selon leur potentiel de réduction des émissions, leur faisabilité technique, leur impact économique et leur niveau de priorité.

Peut-on suivre les progrès réalisés ?

Oui.

L'audit constitue un point de référence permettant d'évaluer régulièrement l'évolution des performances environnementales de l'entreprise.



RÉDUCTION ET COMPENSATION

L'audit impose-t-il des investissements ?

Non.

Il identifie des pistes d'amélioration mais les décisions appartiennent toujours à l'entreprise. Certaines actions nécessitent des investissements, d'autres relèvent simplement d'une meilleure organisation.

Faut-il renouveler toute la flotte ?

Non.

La décarbonation est généralement progressive. L'audit privilégie une approche réaliste tenant compte des contraintes techniques, économiques et opérationnelles de chaque entreprise.

La compensation remplace-t-elle la réduction ?

Non.

La priorité reste toujours la réduction des émissions lorsque celle-ci est possible. La compensation intervient uniquement pour les émissions résiduelles qui ne peuvent être évitées dans des conditions raisonnables.

Quand envisager la compensation carbone ?

Après avoir identifié et engagé les principales actions de réduction. La compensation constitue le complément d'une stratégie globale et non une solution de substitution.

Comment choisir les projets de compensation ?

Les projets doivent présenter un bénéfice environnemental réel, être mesurables, transparents et adaptés aux objectifs de l'entreprise. **CARBODROPING** accompagne ses clients dans cette réflexion lorsque cette démarche est pertinente.

CARBODROPING peut-il accompagner la mise en œuvre ?

Oui.

Au-delà du diagnostic, **CARBODROPING** peut accompagner les entreprises dans le suivi de leur trajectoire de décarbonation, l'évaluation des résultats obtenus et la valorisation de leurs engagements environnementaux.



QUESTIONS GÉNÉRALES

L'audit est-il adapté aux PME ?

Oui.

La méthodologie est modulable et peut être adaptée aussi bien à une PME qu'à un grand groupe ou à une organisation multisites.

Une entreprise multisites peut-elle être auditée ?

Oui.

Chaque site peut être analysé individuellement ou intégré dans une vision globale de l'organisation.

À quelle fréquence réaliser un audit ?

La fréquence dépend des objectifs de l'entreprise.

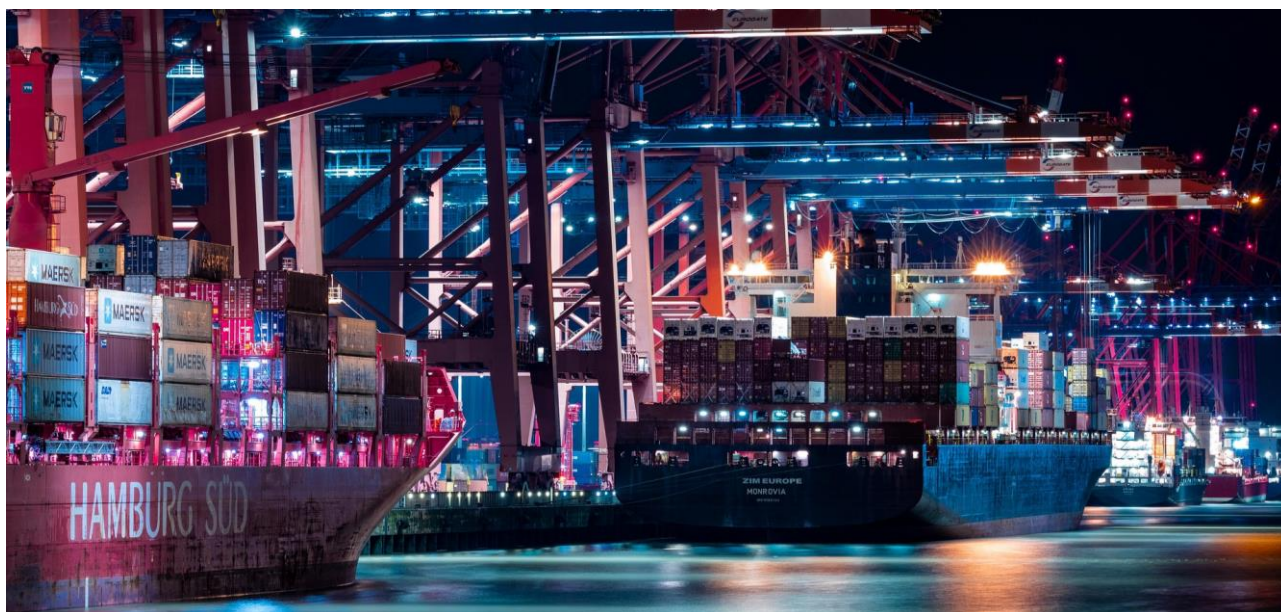
Un nouvel audit est généralement réalisé lors d'évolutions importantes de l'activité ou afin de mesurer les progrès accomplis dans le cadre de la trajectoire de décarbonation.

Quels bénéfices peut-on attendre au-delà de l'environnement ?

L'audit contribue également à améliorer la connaissance des activités, à optimiser les flux, à renforcer la performance énergétique, à mieux maîtriser les coûts d'exploitation et à préparer les évolutions futures du secteur des transports et de la logistique.

Comment demander un Audit d'Impact Carbone ?

Il suffit de prendre contact avec **CARBODROPING**. Après un premier échange permettant de définir le périmètre de la mission et les objectifs recherchés, une proposition d'intervention adaptée aux besoins de l'entreprise est établie.



CONCLUSION

UNE DÉMARCHE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DURABLE

Dans un secteur où les enjeux économiques, énergétiques et environnementaux sont étroitement liés, disposer d'une vision claire de son impact carbone constitue un véritable avantage stratégique.

L'Audit d'Impact Carbone développé par **CARBODROPING** permet de transformer des données techniques en informations utiles à la décision, de construire une trajectoire de décarbonation adaptée à chaque organisation et d'accompagner durablement les entreprises vers une logistique plus performante et plus responsable.

CARBODROPING

Votre partenaire pour une transition carbone maîtrisée.
Mesurer • Comprendre • Réduire • Valoriser



CARBODROPING

Analyse - Valorisation - Trajectoire carbone

Téléphone : +33 7 49 24 47 11
Courriel : contact@carbodropping.com
Site Internet : www.carbodropping.com